

Action-réaction

Sprue Safety Products a lancé, en septembre 2016, la campagne « Un Cri d'alarme » afin d'informer les Français sur la dangerosité du monoxyde de carbone, un gaz qui peut s'avérer mortel. Des détecteurs sont sur le marché.



Par Jeffrey Bevilacqua

1 % de monoxyde de carbone dans l'air peut provoquer une intoxication mortelle, en seulement 15 minutes. Ce gaz est la cause de nombreuses intoxications domestiques en France et, pourtant, il est peu connu. Sprue Safety Products rappelle ainsi le lancement de la campagne "Un Cri d'alarme", à l'occasion du 123^e congrès des sapeurs-pompiers, à Tours, en septembre 2016. Cette campagne a pour objectif de sensibiliser les Français afin de lutter contre les dangers du monoxyde de carbone (CO). L'émanation de ce gaz provient d'une combustion incomplète de composés carbonés. Elle est accentuée par une mauvaise circulation d'air frais et/ou par une mauvaise évacuation des produits de combustion. Le mélange avec l'air est facile puisque les deux gaz ont une densité proche. Le CO est incolore, inodore et non-irritant, ce qui le rend d'autant plus dangereux.

Le seul moyen de le détecter efficacement est un détecteur spécial. Seulement 5 % des foyers français sont équipés de cet appareil. Pourtant, plusieurs magasins de la grande distribution du bricolage en proposent (MrBricolage, Brico Dépôt, etc.) pour une vingtaine d'euros. « Un Cri d'alarme » précise qu'en Angleterre, cet équipement est déjà obligatoire dans les foyers. Ils doivent être conformes aux normes européennes, via la certification « CE ». Leur durée de vie est de sept à dix ans. Cet appareil est essentiel, étant donné

que plus de 4 300 personnes en France sont directement exposées au CO, tandis que 65 % des ménages français risquent une exposition. D'après CépiDc-Inserm (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales décès), environ 100 personnes sont décédées des suites d'une infection au monoxyde de carbone en France, en 2010.

Créé par des objets du quotidien

« Nous ne connaissons pas le monoxyde de carbone dans notre société française. Cela représente plusieurs milliers d'interventions pour nous », affirme le Commandant Stéphane Boubet, du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines. « Il est nécessaire que la population française puisse se protéger ». Il l'est d'autant plus que ce gaz peut être créé par des machines du quotidien, que des ménages possèdent. Le monoxyde de carbone est le plus souvent produit par des appareils défectueux ou un usage inapproprié de ceux-ci. Les cuisinières à gaz, les chaudières ou chauffe-eaux, les chauffages d'appoint et les poêles sont concernés. Les cheminées et les barbecues peuvent aussi être source de CO.

Sprue Safety Products, soutenu par bon nombre de pompiers, médecins et associations, a donc tiré la sonnette d'alarme, via sa campagne préventive, plus qu'utile. En effet, 80 % des intoxications au CO surviennent de manière accidentelle, à l'intérieur de l'habitat. ●